

17 mar 2017 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 17 mars 2017

Régie des bâtiments : prise en location d'un bâtiment pour le SPF Finances à Charleroi

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public pour la prise en location d'un bâtiment pour le SPF Finances à Charleroi.

Contrairement à d'autres grandes villes, où les services du SPF Finances ont été centralisés, le Département des Finances de Charleroi est aujourd'hui regroupé sur deux sites, à savoir Monnet et la Tour Albert.

Le scénario proposé par la Régie des Bâtiments dans son masterplan, afin de répondre à l'impératif de quitter

le site Monnet, est de :

- déménager les services du SPF Finances situés rue Jean Monnet vers un nouveau site
- d'optimiser l'occupation des surfaces dans la Tour Albert avec le déménagement du SPF Economie et du SPF Sécurité sociale vers ce bâtiment. Ces deux SPF occupent actuellement deux locations différentes à Charleroi. Cette centralisation dans la Tour Albert permettra de résilier ces deux locations et engendrera donc une économie de loyer pour la Régie des bâtiments.

Le nouveau site pour la centralisation du SPF Finances sera choisi sur la base d'une procédure négociée avec publicité européenne. Le contrat de location, dont la durée est estimée à 12 ans, comprendra une fin de bail au 31 décembre 2031, pour se calquer sur la fin du bail de la Tour Albert, et prévoira une option d'achat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>